

■ **ECOVIE Sàrl**, à Essertines-sur-Yverdon, CH-550-1048403-7, exploitation d'un centre de formation, de soin et de conseil en écologie (FOSC du 16.10.2006, p. 14/3593384). Statuts modifiés le 17 juin 2009. Siège transféré à 1080 Les Cullayes, vers-chez-les-Liards. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation d'un centre de formations, de soins, et de conseils en écologie, développement durable, développement personnel, relations humaines et thérapies naturelles; le commerce de produits y relatifs, ainsi que l'exploitation d'une maison d'édition dans les domaines précités (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration de la gérante du 17 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Le capital social de CHF 20'000 est divisé en 200 parts de CHF 100. Piot Pascal, qui n'est plus associé, cède ses 10 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 1'000) à l'associée-gérante Tourinan Catherine, maintenant à Cheseaux-sur-Lausanne, désormais titulaire de 200 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 19'000).

Registre journalier no 10504 du 01.07.2009
(05120610 / CH-550.1.048.403-7)